

GHN

Le Groupement Hippique National (GHN) regroupe les entreprises équestres, afin de les représenter face aux instances et de leur apporter un soutien pour favoriser le développement de leur activité.

par [Groupement Hippique National - GHN](#) - Anne-Claire GRISON - | 06.07.2012 |



Niveau de technicité :



Histoire du Groupement Hippique National

Créé en 1969, le **Groupement Hippique National (GHN)** est une association Loi 1901 qui regroupe les dirigeants d'entreprises équestres agricoles. C'est une association spécialisée de la FNSEA depuis 2008.

Le GHN est le principal représentant employeur dans la négociation collective de la branche centre équestre.

Structure

Le GHN regroupe et représente les Etablissements équestres de tous statuts juridiques. Il comprend 3200 adhérents à ce jour. Il est dirigé par un Comité directeur de 12 membres élus au suffrage direct en Assemblée Générale.

Le GHN s'adresse à tous les entrepreneurs de la filière cheval, ainsi qu'à tous les porteurs de projets qui souhaitent créer ou reprendre une exploitation équestre.

Missions

Les missions du Groupement Hippique National reposent sur deux axes principaux :

- Aider au développement des entreprises équestres
- Structurer la filière équestre



Pour cela, le GHN propose aussi bien des conseils et des informations personnalisés à ses adhérents, que des actions collectives (auprès du gouvernement, représentation dans les commissions départementales des Impôts, partenariat avec la FNC, l'APCA et diverses organisations syndicales du monde du cheval...).

Le GHN vise à rassembler les dirigeants des centres équestres pour permettre une unité dans leur parole et leurs actions, ceci dans le but de développer et d'améliorer les activités hippiques.

Il représente ses adhérents auprès des instances et institutions afin de défendre leurs intérêts. Il syndique, informe et accompagne les entrepreneurs du monde du cheval dans toutes leurs activités de gestion (fiscale,

sociale, juridique, économique...).

Le GHN a également à cœur de s'associer à d'autres organismes de la filière équine ou organisations agricoles pour toujours améliorer les conditions des entrepreneurs du monde équestre.

Enfin, le GHN doit aider ses adhérents à se libérer des contraintes de gestion afin qu'ils conservent le maximum de temps pour réaliser leur métier de chef d'entreprise équestre.

Activités

Le GHN dispose d'une équipe de 10 permanents au service des établissements équestres. L'association propose ainsi de multiples services à ses adhérents.

Une équipe de juristes, spécialisés du secteur équestre, accompagne ses adhérents dans la gestion quotidienne de leur entreprise. Qu'il s'agisse de questions d'ordre fiscal, social, économique ou juridique, le GHN propose une permanence téléphonique chaque après-midi pour un suivi personnalisé et des réponses adaptées à chacun.

En parallèle, le service salaire est à disposition des adhérents pour l'établissement des feuilles de paye de leurs salariés, mais également pour l'élaboration de tous les documents administratifs liés à l'embauche ou aux fins de contrats.

Toujours dans l'idée de rendre la tâche plus simple à leurs adhérents, le GHN proposera dès le 1er Septembre 2012, un service comptabilité en partenariat avec les centres comptables AS. Les dirigeants d'établissements équestres adhérents pourront ainsi confier leur comptabilité à des spécialistes du secteur.

Enfin, pour améliorer les connaissances des professionnels ou pour ceux qui souhaitent le devenir, le service formations propose différents modules (Création et gestion d'un établissement équestre / Préparation aux épreuves théoriques du CQPO ASA ou CQP EAE ou BP-JEPS / Directeur d'établissement équestre...).

Pour en savoir plus



Consultez le [site Internet du Groupement Hippique National](#).

En savoir plus sur nos auteurs

- **Groupement Hippique National - GHN**
 - **Anne-Claire GRISON IFCE**
-



Pour retrouver ce document: www.equippedia.ifce.fr
Date d'édition: 18 09 2020